

Communes forestières
Ain



Photo © Communes forestières

Union régionale des Associations
des Communes forestières
Auvergne-Rhône-Alpes

256 rue de la République
73000 CHAMBÉRY

04 79 60 49 05

Association loi 1901
SIRET : 428 991 178 00032

Toutes les actualités
départementales,
régionales,
nationales.

Zoom spécial

**Les Communes forestières ont
été reçues en audition par la
commission « Environnement
et transition énergétique » du
CESER.**

Sommaire p.2



Zoom | Les Communes forestières AURA ont été reçues en audition par la commission « Environnement et transition énergétique » du CESER le 12 septembre p.3-5

Sommaire

ACTUALITÉS LOCALES.....



Bilan de l'Assemblée générale

Retour sur les ventes de septembre

01 Situation sanitaire et perspectives offertes par l'Observatoire des Montagnes de l'Ain



ACTUALITÉS RÉGIONALES

p.9

Bois construction | Retours sur les webinaires

Bois construction | Journée filière forêt-bois, incubateur SANA

Bois construction | 2024, une année déjà riche en marchés certifiés !

Forêts de montagne | Une motion pour des JO 2030 faisant appel au bois local validée au niveau du massif des Alpes

Forêts de montagne | Mise à jour du guide juridique BDA

Forêts de montagne | Le bois des Alpes à l'honneur en Savoie cet été !

Bois énergie | Les résultats du PAT Forestières de la Charte Forestière des Chambaran

Bois énergie | Journée Bois énergie le 22 novembre en Savoie

Foncier | Indicateur foncier 2024

Stratégie forestière de territoire | Le projet PACTE Forêt-Z-Lauréat de l'AMI « démarches de concertation territoriale pour valoriser la multifonctionnalité des forêts »

Vie associative | Arrivée d'une nouvelle salariée

Vie associative | Nous recrutons

ACTUALITÉS DÉPARTEMENTALESp.10



Accompagnement des élus dans leurs formations

Les contrats d'approvisionnements : Une nouvelle méthode pour valoriser les chênes des forêts communales

03 Rencontre avec la Préfecture de l'Allier



Les administrateurs Cofor 07 rencontrent la préfète Sections de commune

Sylv'acctes s'étend au nord du département

07 Trésor d'archives

Forêt pédagogique de Clavières

Assemblée générale de l'association

Formation DFCI à St-Flour

Réunion « Adaptation des forêt aux changements climatiques » à Clavières

15 Réunion d'information sur la commercialisation des bois



Bilan des ventes automne 2024

Une quatrième forêt pédagogique dans la Drôme !

26



Festival Les Forestivités- 2ème édition

Une AG commémorant les 70 ans de l'association !

38 « 1 arbre, 1 habitant en Isère », ça continue !



Bilan 2024 : Une première année dynamique pour l'Asso

42



Assemblée Générale 2024

Présentation de la certification BTMC dans le cadre du projet de rénovation du Domaine du sauvage

43



Assemblée générale du Puy-de-Dôme

Bois local certifié et dotations DETR/DSIL

63 Une première Forêt pédagogique dans le Puy-de-Dôme



Lancement de la saison 2 de « Je suis le bois bleu »

Bilan vente de bois d'automne 2024

73



Contrat de filière forêt-bois

Retour sur l'Assemblée générale

73



Bilan sixième fête du bois et de la forêt

Décès du Président d'honneur

74

Politique feu de forêt départementale

Bilan de l'Assemblée Générale

Agenda



Retrouvez toutes nos actions sur l'agenda de notre site !

Abonnez-vous !

Restons connectés, communiquons ensemble sur les réseaux.



Zoom

Les Communes forestières AURA ont été reçues en audition par la commission « Environnement et transition énergétique » du CESER le 12 septembre

Le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) Auvergne-Rhône-Alpes a pour mission principale d'informer et éclairer l'exécutif du Conseil régional sur les enjeux et conséquences économiques, sociales et environnementales des politiques régionales. Il a également une mission d'évaluation des politiques publiques. Le CESER Auvergne-Rhône-Alpes est composé de 190 membres, nommés par le préfet pour un mandat de 6 ans. Les conseillers sont issus de 121 organisations représentant la société civile organisée.

Les Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes ont été reçues en audition pendant 2 heures par la commission « Environnement et transition énergétique » du CESER le 12 septembre, à Lyon, en vue d'une contribution sur le thème de la forêt. La question était : « **Quelles orientations et quelles recherches pour une forêt qui s'adapte aux conditions climatiques, à ses multiples fonctions, aux maladies et aux risques ?** ».

Le Président Alain MEUNIER et la Directrice Jessica MASSON, accompagnés de 9 autres représentants élus et salariés, ont proposé une réponse du point de vue des collectivités forestières, avec une approche tenant compte de la diversité des contextes locaux et de la diversité des compétences des élus.

La première partie de la présentation a permis d'illustrer cette diversité via la présentation d'une dizaine de communes de la Région. Toutes différentes (part de forêt publique, enjeux socio-économiques, problèmes sanitaires, etc.), elles ont pourtant les mêmes préoccupations avec des effets du changement climatique sur la filière forêt-bois déjà bien réels. Le diagnostic présenté au CESER par d'autres acteurs de la filière est partagé par les Communes forestières : vulnérabilité des forêts, besoins en renouvellement des peuplements, dépérissements, besoin de débouchés pour les bois récoltés pour raisons sanitaires, aggravation des risques naturels, etc.

Face aux changements, il faut savoir rester humbles. Aucune solution miracle n'existe. Chaque situation est à analyser au cas par cas, avec un suivi régulier. Ceci suppose d'avoir des personnes formées et disponibles pour mener les analyses, proposer des solutions et les mettre en œuvre. Cette nécessité de moyens d'animation sur le temps long était un des fils rouges de la suite de la présentation, axée sur cinq thématiques. Il a aussi été rappelé que l'adaptation est un levier d'actions qui a des limites : elle ne peut se concevoir que si on lutte contre les causes du dérèglement climatique en parallèle.

1. Problèmes sanitaires en forêt

Ces problèmes sanitaires conduisent à un affaissement des 3 fonctions associées à la forêt : écologique, sociale et économique. Il y a bien sûr la question de l'impact direct sur le patrimoine des propriétaires forestiers et les recettes qu'ils en tirent. Il y a aussi l'impact sur l'ensemble du territoire : risques naturels, accessibilité des massifs, pratiques expérimentales pouvant poser question et conduire à une contestation. Dans ce contexte, l'élu est un des premiers questionnés par ses administrés.

L'élu a besoin d'un appui technique sur ces sujets complexes (animation territoriale, expertises, formation, etc.).



Une délégation des élus du Conseil d'administration des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes accompagnée d'une partie de l'équipe technique

2. Gestion durable et production de bois

Les Communes forestières défendent le principe d'une gestion durable multifonctionnelle assumée. Gérer durablement notre ressource et la valoriser en circuits courts permet de rentrer pleinement dans la transition énergétique, et de prendre en compte la problématique de la souveraineté. Or, le dérèglement climatique provoque un effet ciseaux avec d'une part la perte de revenus forestiers et d'autre part la hausse des besoins d'investissement (renouvellement des peuplements, impact des intempéries et chaleurs sur le réseau routier, etc.). Pour les collectivités, l'effet est d'autant plus marqué qu'une partie des investissements réalisés se fait dans une logique d'intérêt général qui dépasse largement la propriété publique : desserte forestière, protection, animation territoriale, etc.

Les collectivités ont besoin d'un soutien financier à long terme pour passer le cap du changement climatique, au-delà d'une compensation de la baisse des revenus forestiers en forêt publique.

3. Aménagement du territoire

On constate en effet que la forêt est un parent pauvre des politiques d'aménagement. D'une part, la forêt est parfois vue comme un frein à d'autres usages (agriculture, parcs photovoltaïques...). D'autre part, l'important morcellement de la propriété forestière et le manque d'ambition pour le contrer conduisent à une situation où la gestion durable des massifs forestiers est de fait impossible et où les politiques publiques deviennent inefficaces. Ainsi, 90% de la forêt privée, c'est-à-dire 70% des forêts, ne sont pas dotées de Plans simples de gestion, et on estime à 2% la part des surfaces boisées potentiellement sans maître. Par ailleurs, on constate une montée en puissance des dispositifs de mécénat et de compensation avec une manne financière privée existante, mais dont l'utilisation anarchique échappe aux collectivités pour de la planification.

Les Communes forestières souhaitent un outil robuste, par exemple un volet forestier au document d'urbanisme, qui ne soit pas une feuille supplémentaire du millefeuille administratif et réglementaire actuel. Ce Plan local forestier permettrait de partager les enjeux et d'activer des outils législatifs, administratifs et financiers en conséquence (modalités de gestion, opérations foncières, aides dédiées, etc.).

4. Place de la forêt et du bois dans la transition énergétique

On parle souvent des 3 S : stockage, séquestration et substitution. Le volet substitution peut encore très largement être développé, mais il implique la récolte de bois en lien avec les besoins d'une société (matériau, énergie) qui ne tolère pas toujours les coupes en forêt.

L'augmentation de la part du bois local dans la construction et la biomasse pour des chaufferies collectives est importante, mais doit s'accompagner d'une information du public et des élus.

5. Risque feux de forêt

Les principales études et projections climatiques prévoient une plus grande sensibilité de la végétation à l'incendie avec le changement climatique. On suppose 40% de départs de feu supplémentaires à l'horizon 2050, voire plus sur des forêts méditerranéennes (Drôme et Ardèche). Ce n'est pas une fatalité.

Une acculturation de la population au risque est nécessaire. Il faut aussi tenir compte de l'impossibilité pour certaines communes de financer des équipements DFCI (Défense des Forêts Contre l'Incendie), même avec une part d'autofinancement réduite à 20%.

Conclusion

Les élus locaux sont en première ligne et les collectivités investissent de façon responsable bien au-delà des seules forêts qu'elles possèdent, elles aussi touchées. La prise de conscience de l'importance de la forêt n'a peut-être jamais été aussi forte depuis 150 ans, mais les élus ont besoin de moyens et d'aides. Une vision à long terme des dispositifs d'accompagnement est souhaitée, permettant de soutenir l'animation, les investissements et l'ancrage dans la multifonctionnalité.

Actualités locales



Bilan de l'Assemblée Générale 2024

L'Assemblée générale de notre association départementale s'est tenue à Lancrans, le 1er juillet dans la grande salle des fêtes en bois de la commune de Valsershône.

Trente-cinq élus sont venus participer aux échanges, obtenir une analyse des ventes de bois et renouveler le mandat de l'Office national des forêts pour la gestion en cours de la crise sanitaire. Le programme de certification PEFC est également venu présenter les dernières évolutions de son cahier des charges 2023 et faire le point sur la certification des forêts des collectivités de l'Ain.

Patrick Chaize, notre président avait invité Mme Pauline GODET, maire de Valromey s/Seran et présidente de Bugey Sud pour entendre les motivations et les attentes de la centième commune de l'Ain à adhérer à notre réseau. Son témoignage était tout à fait en phase avec la situation des autres forêts locales, connaissant des mutations brutales en même temps qu'un regain d'intérêt pour la collectivité dans son ensemble.

Michel Bourgeois, élu jurassien administrateur à la Fédération nationale des Cofor nous a fait le plaisir de sa présence : il a rappelé les engagements de l'équipe nationale et le bilan du mandat de l'équipe en place.

En bref : le bilan comptable de l'exercice 2023 est en hausse depuis l'an dernier avec un résultat net excédentaire de 5268€. Cela ne serait pas possible sans le soutien de la Région et du Département de l'Ain. Le travail du chargé de mission, réparti sur deux jours hebdomadaires, est : accompagnement des communes sur le foncier et la voirie forestière ; suivi des plans de chasse en forêt des collectivités ; défense des politiques forestières territoriales mises en œuvre par nos adhérents, suivi des adhérents.

L'association des Communes forestières de l'Ain, certifiée organisme de formation QUALIOP, propose également régulièrement des formations aux élus. Les prochaines auront lieu la première quinzaine de novembre. La première sera l'occasion de visiter une scierie locale et de parler de la commercialisation des bois tandis que la seconde traitera de la chasse à l'heure du réchauffement climatique. Contactez-nous pour plus d'informations.



Citations :

« Ce soir dans cette salle, nous sommes un réseau d'élus organisé à l'échelle du département, membre d'une Union régionale et d'une fédération nationale. Nous sommes aussi et avant tout un espace de discussion et c'est sur la base de votre expérience que nous cherchons à orienter notre action. Sollicitez-nous pour obtenir conseil ou soutien : nous sommes là pour fédérer, mutualiser et donner de la voix. Nous sommes là pour conforter la place de l'élu forestier et trouver des moyens pour que les communes puissent agir. » Michel Bourgeois

[@Communes forestières](#)

« Conduire une forêt durablement c'est permettre à une forêt de se régénérer, d'accueillir du public en sécurité et de produire du bois de qualité. Avec les défis posés par le changement climatique des doutes sérieux sont émis sur la capacité de la forêt à s'adapter sans à-coup brutal. Il est de notre devoir de mieux anticiper les épisodes de

sécheresse et d'adapter le travail en forêt, de mieux prévenir les incendies, de replanter d'avancer enfin avec humilité et détermination. » Patrick Chaize

Retour sur les ventes de septembre dans l'Ain

Mercredi 11 septembre avait lieu la 44ème vente mensuelle de produits dépérissant dans l'Ain. Un système qui fut dur à mettre en place lors de sa création en 2020, mais dont l'intérêt n'a pas faiblit depuis. En effet, ce fonctionnement permet d'évacuer de la manière la plus fluide possible l'afflux de bois piqués par les scolytes. Les ventes mensuelles, ce sont des coupes fraîchement marquées, à exploiter dans les 6 mois par l'acheteur et sans prorogation du délai d'exploitation possible. 63 articles « urgents » ont ainsi été proposés à la vente pour un volume (très) élevé de 31 700 mètres cubes... En 2023 plus de cent mille mètres cubes de bois ont été mis en vente avec ce cahier des charges, passant largement devant le volume de bois vert proposé lors des ventes publiques traditionnelles. Une adaptation de la stratégie commerciale impactant directement le travail du forestier dans la mesure où elle permet de réduire le temps entre la désignation des bois malades et les chantiers d'exploitation. Un casse-tête pour les chefs d'équipe habitués à des temporalités plus souples. Elle concourt en parallèle à réduire le stock de bois sur pieds des scieries.

Lors de la vente de septembre, un tiers des lots n'ont pas trouvé preneur : ce pourcentage tombe à un quart si l'on considère uniquement les lots présentés une seule fois à la vente mais cela signifie que les lots instables présentant des difficultés d'exploitation avérées n'ont que très peu de chance d'être vendu par soumission. En parallèle, on notera qu'un tiers des volumes ont été acheté par des négociants, souvent positionnés à l'export.

Si le prix moyen avoisine tout juste les trente euros du mètre cube, c'est grâce aux communes qui retiennent leurs bois verts. Ainsi le marché n'est pas exactement saturé, les acheteurs pas uniquement sélectifs et l'effort du forestier peut être recentrer sur l'urgence. Tout est fait pour maintenir les prix et continuer à proposer des coupes qui, bien que rarement indemnes du scolytes, trouvent preneurs. Cette équation, dans un contexte commercial incertain et sans perspective de reprise immédiate reste dure à équilibrer. Nous continuons en parallèle à promouvoir le développement des contrats d'approvisionnement en bois façonné.

Il n'y a donc pas d'embellies sur les marchés de la charpente ou de l'emballage. Le marché intérieur est largement approvisionné et les scieries résineuses du secteur ont de quoi faire tourner leurs scies. Est-ce que la baisse annoncée des taux d'intérêt relancera le marché ? A défaut de connaître un changement de la tendance de fond, les communes ont su maintenir leur politique commerciale et se montrer plus solidaires et résilientes qu'on aurait pu le craindre encore en 2020. Nous resterons vigilants sur l'évolution des marchés et les besoins des forestiers pour adapter dès qu'il sera possible cette stratégie.

©Communes forestières



Situation sanitaire et perspectives offertes par l'Observatoire des Montagnes de l'Ain

L'été 2024 bien que pluvieux, n'a pas été épargné par les envols de scolytes typographes, fossoyeurs de l'épicéa. Les dommages sont intenses sur l'ensemble du territoire, ils atteignent encore cette année des niveaux records. 21 forêts du département ont plus de 15% de leurs surfaces impactées. Pour des forêts communales comme Giron, Ruffieu ou Vaulx St Sulpice cela peut représenter 40% des surfaces. Le dépérissement du Sapin, lui, a en revanche ralenti, profitant de l'humidité abondante : nous avons ainsi à l'automne 2024 moitié moins de sapins dépérissants que l'an dernier à la même époque.



Le suivi mis en place par les gestionnaires forestiers permet d'évaluer assez finement les surfaces et les volumes impactés. Ainsi l'ONF évalue à plus d'un millier les hectares forestiers qui mériteraient, dans notre département, des travaux de reconstitution. Pour mémoire, le Plan de relance 2020-2022 avait aidé les communes à financer près de 200ha de plantations dans notre département. Ce rapport indique à quel point notre filière n'est pas dimensionnée pour répondre aux besoins engendrés par les dépérissements. Et ce, quelques soit les facilités budgétaires accordées par le gouvernement.

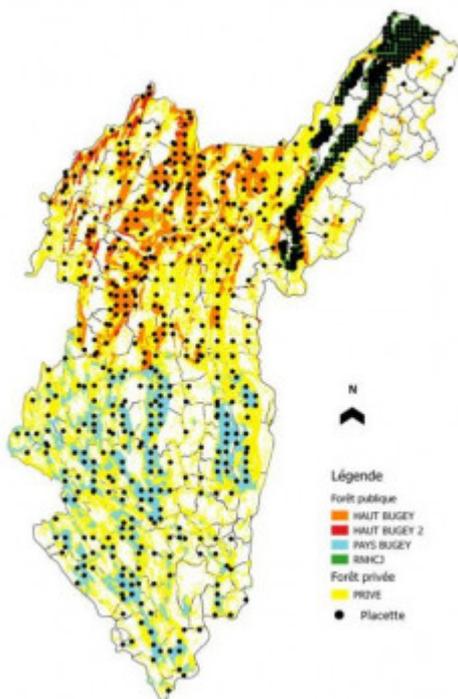
Voilà pourquoi l'orientation donnée en cellule de crise entend miser principalement sur du suivi de régénération naturelle sans plantation dans les années à venir. Les opérations de dégagement des semis et de dépressage des jeunes plants pourront être financées par le dispositif pérenne France 2030 mais également par Sylv'actes ; les fonds locaux de plantation ainsi que certains opérateurs de compensation, selon les localités et les caractéristiques techniques des chantiers.

Les efforts à fournir devront sans aucun doute être le fruit d'un travail resserré entre le diagnostic des gestionnaires, la capacités des entreprises et la volonté des propriétaires forestiers. C'est pourquoi notre association milite pour le partage des informations et la mutualisation des moyens. Nous pensons que l'élu forestier doit être à même d'opérer ses arbitrages en connaissance de cause. Un outils comme l'Observatoire des Montagnes de l'Ain est à ce titre particulièrement utile. Mis en place en 2008 et animé par le CNPF, l'ONF et la Réserve Nationale Naturelle du Haut Jura, il dispose de données fines relatives à la dynamique forestières de près de 125 000 hectares forestiers situés sur les Montagnes de l'Ain.

Quelles seront, dans les années à venir, les zones à renouveler prioritairement ? En analysant les dynamiques de régénération naturelle et l'impact du gibier ; en intégrant plus systématiquement les enjeux environnementaux et les fonctionnalités écologiques du milieu, nous poursuivrons l'ajustement de notre sylviculture.

Dès la moitié de l'année 2025 sera accessible l'analyse de l'ensemble des résultats de la troisième campagne de relevé. Un atout de taille pour adapter les politiques forestières locales et communiquer auprès du grand public.

Plus d'informations sur : <https://patrimoines.ain.fr/n/observatoire-forestier-pour-les-montagnes-de-l-ain/n:1597>



Actualités régionales



Bois construction

Retours sur les webinaires

Le 26 juin dernier, les Cofor ont organisé deux webinaires sur le Bois construction avec pour ligne conductrice : « Les clefs pour une intégration réussie du bois local dans les marchés publics ». [...]

[Lire la suite](#)

Journée filière forêt-bois

C'est dans le cadre de l'incubateur SANA de l'ENSACF que les Cofor AURA ont organisé une journée filières forêt/bois, aux côtés de leurs partenaires ABTMC et Fibois AURA. [...]

[Lire la suite](#)

2024, une année déjà riche en marchés certifiés !

Depuis le début d'année 2024, déjà 51 marchés sont parus avec la mention des certifications BDA ou BTMC. [...]

[Lire la suite](#)



Bois énergie

Les résultats du PAT Forestières de la Charte Forestière des Chambaran

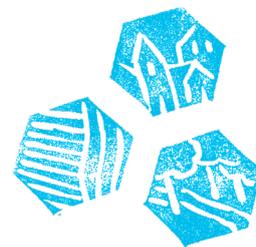
La forêt des Chambaran est-elle exploitée durablement ? [...]

[Lire la suite](#)

Journée Bois énergie le 22 novembre en Savoie

Une journée Bois énergie est organisée en Savoie le 22 novembre à la salle des fêtes de Villard-Sallet. [...]

[Lire la suite](#)



Foncier

Indicateur foncier 2024

Les Communes forestières ont développé un utilitaire de traitement des données cadastrales adapté à l'accompagnement des collectivités sur le foncier forestier. [...]

[Lire la suite](#)



Forêts de montagne

Une motion pour des JO 2030 faisant appel au bois local validée au niveau du massif des Alpes

La Commission permanente du Comité de massif des Alpes s'est réunie le 12 septembre 2024 à Moutier. [...]

[Lire la suite](#)

Mise à jour du guide juridique BDA

Les Communes forestières AURA et PACA ont entrepris la mise à jour du guide juridique. [...]

[Lire la suite](#)

Le bois des Alpes à l'honneur en Savoie cet été !

Le 3 juillet dernier, en partenariat avec l'association BDA les COFOR AURA ont organisé un événement fédérateur pour l'utilisation locale du bois issu du massif Alpin [...]

[Lire la suite](#)

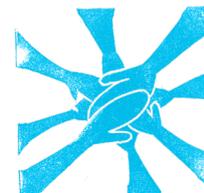


Stratégies forestières territoriales

Le projet PACTE Forêt-Z- Lauréat de l'AMI « démarches de concertation territoriale pour valoriser la multifonctionnalité des forêts »

Le ministère de l'Agriculture et celui de la Transition écologique ont lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt pour promouvoir des démarches de concertation territoriale autour de la multifonctionnalité des forêts, avec le projet PACTE Forêt-Z en Auvergne-Rhône-Alpes comme l'un des 11 lauréats, visant à établir un dialogue entre acteurs forestiers et société civile pour une gestion adaptative face au changement climatique. [...]

[Lire la suite](#)



Vie associative

Arrivée d'un nouveau salarié

Passionnée de nature et du monde du vivant, de formation scientifique et spécialisée sur la filière forêt-bois (ENSTIB), Anaëlle Fayolle a rejoint l'association iséroise en septembre, en remplacement de Valentin Berlioux. [...]

[Lire la suite](#)

Nous recrutons

Nous recrutons un.e chargé.e de projet pour le suivi du programme scientifique Faune Habitat Trois Vallées [...]

[Lire la suite](#)

Actualités départementales



03

Les Cofor Allier accompagnent les élus dans leurs formations

Fin 2024, l'association a organisé des formations pour les élus : gestion forestière le 7 octobre, réglementation le 15 octobre à Saint-Bonnet-des-Quarts, et prévention des incendies en novembre à venir. [...]

[Lire la suite](#)

Les contrats d'approvisionnements : Une nouvelle méthode pour valoriser les chênes des forêts communales

Les communes forestières, avec l'ONF, adoptent la contractualisation pour vendre leur bois. L'objectif est d'atteindre 35 % des ventes via des contrats d'approvisionnement d'ici 2025. [...]

[Lire la suite](#)

Rencontre avec la Préfecture de l'Allier

Une délégation de l'Association des Cofor Aura, accompagnée de la certification BTMC, a été reçue par la Préfecture de l'Allier. [...]

[Lire la suite](#)



26

Bilan des ventes automne 2024

Le 4 septembre 2024, l'agence Drôme-Ardèche a vendu du côté de la Drôme 47 % des 39 lots de bois proposés, avec un succès notable pour le pin noir et le hêtre, tandis que le sapin pectiné a peiné à trouver preneur. [...]

[Lire la suite](#)

Une quatrième forêt pédagogique dans la Drôme !

Cet été, l'Association départementale a lancé un projet de Forêt pédagogique à Grâne, la quatrième de la région, visant à sensibiliser les élèves à la gestion durable des forêts sur trois ans, avec des activités pratiques à partir de 2024-2025. [...]

[Lire la suite](#)



07

Les administrateurs Cofor 07 rencontrent la préfète de l'Ardèche.

Le 28 août, la préfète de l'Ardèche a rencontré le CA des Cofor à Ailhon. Ils ont discuté de la protection contre les incendies et de la filière bois, essentielle pour l'économie locale et la préservation du patrimoine naturel. [...]

[Lire la suite](#)

Sections de commune

Les sections de commune ont vu leur gestion clarifiée par une réforme de 2013, permettant à Sainte-Eulalie d'organiser la coupe et la vente de bois, facilitant la vie locale. [...]

[Lire la suite](#)

Sylv'acctes s'étend au nord du département

Sous la présidence de Denis Sauze et l'impulsion d'Agnès Lory, le fonds de dotation Sylv'acctes lance un projet sylvicole au nord de l'Ardèche [...]

[Lire la suite](#)

Trésor d'archives

La commune du Monestier réhabilite une carte forestière de 1773 [...]

[Lire la suite](#)



15

Forêt pédagogique de Clavières

L'inauguration du programme a eu lieu à Clavières, où enfants et élus ont signé la charte des Forêts pédagogiques. [...]

[Lire la suite](#)

Assemblée générale de l'association

L'AG 2024 s'est tenue au Falgoux. Les membres ont discuté des rapports d'activité et des projets pour 2024, avant de conclure par un verre de l'amitié. [...]

[Lire la suite](#)

Formation DFCI à St-Flour

Les élus du Cantal ont suivi une formation sur le risque incendie. [...]

[Lire la suite](#)

Réunion « Adaptation des forêts aux changements climatiques » à Clavières

À Clavières, une réunion a réuni divers acteurs pour discuter des adaptations aux changements climatiques. [...]

[Lire la suite](#)

Réunion d'information sur la commercialisation des bois

L'association a tenu une réunion à Valuégols sur la commercialisation et les contrats d'approvisionnement. [...]

[Lire la suite](#)



38

Festival Les Forestivités - 2ème édition

Du 20 octobre au 3 novembre, le festival « Forestivités » en Isère invite le public à découvrir la filière forêt-bois à travers des animations gratuites, avec une journée d'ouverture au parc de la Poya le 20 octobre, comprenant spectacles, ateliers et activités pour tous. [...]

[Lire la suite](#)

Une AG commémorant les 70 ans de l'association !

Le 28 juin, l'Assemblée Générale à Lans-en-Vercors a permis de discuter des projets de l'association, célébrant ainsi ses 70 ans d'engagement en faveur de la gestion forestière et du soutien aux élus locaux. [...]

[Lire la suite](#)

« 1 arbre, 1 habitant en Isère », ça continue !

Le programme «1 arbre, 1 habitant en Isère» se poursuit avec pour objectif la plantation d'un million d'arbres d'ici 2028, tout en impliquant les jeunes dans la préservation des forêts grâce à des ateliers éducatifs. [...]

[Lire la suite](#)



42

Bilan 2024 : Une première année dynamique pour l'Association des Communes forestières de la Loire

L'Association des Communes forestières de la Loire célèbre son premier anniversaire avec 16 membres et s'affirme comme un acteur clé dans la gestion des forêts, ayant participé activement à des réseaux régionaux et nationaux tout en promouvant l'utilisation du bois local et sensibilisant sur la prévention des incendies. [...]

[Lire la suite](#)



Assemblée Générale 2024 des Communes forestières de Haute-Loire

Le 9 septembre 2024, l'Assemblée Générale de l'association s'est tenue à Allègre, réunissant des acteurs locaux pour discuter des enjeux de gestion forestière, tels que la commercialisation du bois, le changement climatique et l'utilisation du bois local. [...]

[Lire la suite](#)

Présentation de la certification Bois des territoires du Massif Central dans le cadre du projet de rénovation du Domaine du sauvage

Le 23 septembre, l'association a présenté la certification Bois des territoires du Massif Central (BTMC) lors d'une réunion sur le projet de rénovation du Domaine du Sauvage, visant à promouvoir un tourisme durable et l'utilisation de bois local. [...]

[Lire la suite](#)



Bilan sixième fête du bois et de la forêt

Malgré un samedi pluvieux, la fête du bois et de la forêt au Semnoz a rassemblé près de 3000 personnes, grâce à l'organisation des Cofor et d'autres partenaires, offrant conférences et animations. Le dimanche ensoleillé a permis de profiter pleinement des activités. [...]

[Lire la suite](#)

Décès du Président d'honneur des Communes forestières de Haute-Savoie

Le 20 août 2024, l'association a annoncé le décès de René Pouchot, ancien président de 1984 à 2018, salué pour son engagement en faveur de la forêt et honoré d'une médaille d'or. [...]

[Lire la suite](#)

Politique feu de forêt départementale

Le territoire avance sur sa politique de prévention des incendies avec des patrouilles de l'ONF. La DDT a commencé à rédiger un plan départemental pour la protection des forêts, avec un premier COPIL en septembre 2024, visant à structurer les actions jusqu'à l'été 2025. [...]

[Lire la suite](#)

Bilan de l'Assemblée Générale

Le 31 mai 2024, l'association a tenu son AG à Veyrier-du-Lac, abordant les risques forestiers et signant une convention avec le SYANE pour le bois énergie. [...]

[Lire la suite](#)



Assemblée générale du Puy-de-Dôme

L'Assemblée générale, le 12 juin 2024 à Lempdes, a abordé les initiatives forestières locales et la gestion des forêts face aux défis climatiques, validant à l'unanimité les rapports et programmes d'actions. [...]

[Lire la suite](#)

Bois local certifié et dotations DETR/DSIL

Dans le Puy-de-Dôme, la certification Bois des territoires du Massif central (BTMC) soutient le développement des filières de bois local pour la construction, tout en assurant des garanties d'approvisionnement durable, malgré des récentes modifications des bonifications dans la DETR. [...]

[Lire la suite](#)

Une première Forêt pédagogique dans le Puy-de-Dôme

Le programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école » permet aux collectivités de créer des Forêts pédagogiques pour sensibiliser les enfants aux écosystèmes forestiers, comme le projet lancé par la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne en partenariat avec l'ONF. [...]

[Lire la suite](#)



Lancement de la saison 2 de la campagne « Je suis le bois bleu »

Le PEB a lancé la saison 2 de sa campagne «Je suis le bois», axée sur l'impact du dérèglement climatique sur les forêts des Pays de Savoie et l'utilisation du bois bleu, avec des vidéos et des interviews d'experts. [...]

[Lire la suite](#)

Bilan vente de bois d'automne 2024

La vente publique de bois du 17 septembre 2024 en Savoie a enregistré un faible intérêt, avec 14 lots vendus sur 24 et un taux d'invendus de 40 % en raison de la crise des épicéas scolytés. [...]

[Lire la suite](#)

Contrat de filière forêt-bois - information sur les aides financières

Le contrat de filière forêt-bois du Département de Savoie, adopté le 21 juin 2024 pour 2024-2027, vise à promouvoir une gestion durable des ressources forestières tout en intégrant les enjeux climatiques. [...]

[Lire la suite](#)

Retour sur l'Assemblée générale

L'AG s'est tenue le 1er juin 2024 à Vald'Arc, où le Président Georges Communal a présenté le bilan 2023 et les projets 2024, notamment sur la crise du scolyte. [...]

[Lire la suite](#)

Les publications de la Fédération

À LA UNE DE LA FÉDÉRATION

Cliquez sur chaque article pour accéder directement au site de la Fédération.

Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt

Un programme ambitieux à mener pour les forêts ! Sur proposition du Premier ministre, le président de la République a nommé Madame Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt.

Les Rencontres nationales des territoires forestiers 2024 pour « Repenser le dialogue autour de la forêt »

Ces rencontres nationales, réunissant plus de 200 participants, organisées par la Fédération nationale des Communes forestières en partenariat avec l'Union Régionale des Collectivités forestières de Normandie ont eu lieu, cette année, les mercredi 25, jeudi 26 et vendredi 27 septembre 2024 au Pavillon des Transitions à Rouen.

Assemblée Générale Fédération nationale des Communes forestières 2024

La prochaine Assemblée Générale de la Fédération aura lieu à Paris- à l'ASIEM- 6 rue Albert de Lapparent. Nous comptons sur votre présence pour cet important rendez-vous annuel des Communes forestières qui nous permettra d'avoir un temps d'échange avec la nouvelle ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt, Madame Annie Genevard ; de vous présenter l'avancement de la refonte de l'identité graphique et faire un bilan des travaux de la convention FNCOFOR-ONF. Vous trouverez ci-dessous le programme détaillé de cette journée.

Salon des Maires et des Collectivités locales 2024

La Fédération nationale des Communes forestières, membre de France Bois Forêt, sera présente, comme chaque année, au Salon des Maires et des Collectivités locales. Un évènement incontournable de la rentrée à noter dans vos agendas pour échanger sur toutes les actions que nous menons pour l'adaptation des forêts au changement climatique. Rendez-vous au Pavillon 3- Développement & Attractivités territoriales (en D02) les 19, 20, 21 novembre à Paris, Porte de Versailles !

Les forêts en péril : l'inacceptable suppression de postes à l'Office national des forêts

Dans un contexte où la préservation de nos forêts est plus que jamais cruciale, la Fédération nationale des Communes forestières s'oppose fermement aux projets de suppression de postes à l'Office national des forêts (ONF). Les élus des Communes forestières, accompagnés de leur gestionnaire unique l'ONF, jouent un rôle déterminant dans la protection de nos ressources naturelles et de notre patrimoine forestier.



Documents **disponibles en ligne** et aussi dans vos boîtes mails.

